

CONVOCACTION POUR LA SEANCE DU 29 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre juin, a été convoqué en réunion ordinaire le conseil municipal pour le vingt-neuf juin deux mil vingt.

ORDRE DU JOUR :

- Comptes administratifs 2019 et approbation des comptes de gestion du receveur municipal : commune et service d'eau
- Budget primitif 2020 pour la Commune
- Délégués CNAS
- Questions diverses

Etaient présents :

QUENTIN Virginie – COËNON Guy – LOISY Pauline – HERBEAUX Etienne – FAERBER Jean-Paul – HUGODOT Patricia – SIMON Francis – MARTENS Yannick - GATEAU Sophie – MECHELAERE Karine – DAIGREMONT Jérôme – ROZIER Luc – RIVAS Delphine – TABANOU Victor – AMELINE Vanessa – QUENTIN Bérénice – FAYOL Jade

Absent ayant donné procuration : ALTUR Marie-Lise à QUENTIN Virginie

Absent : HEBERT Benoît

Madame QUENTIN Bérénice est désignée secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 SERVICE D'EAU

Madame le Maire présente au conseil municipal les résultats du compte administratif 2019 conformes au compte de gestion du receveur, pour le budget du service d'eau :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES :	130.178,09 €
RECETTES :	92.323,53 €
DEFICIT	37.854,56 €

RESTES A REALISER : NEANT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	182.204,73 €
RECETTES :	256.690,95 €
EXCEDENT :	74.486,22 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les résultats du compte administratif 2019 ainsi que le compte de gestion du receveur, pour le budget du service d'eau.

Compte tenu du transfert de compétence Eau au SMICA au 1^{er} Janvier 2020, les résultats de clôture 2019 sont à reprendre dans le budget primitif 2020 de la Commune.

Ainsi le montant à reprendre au 001 (investissement) et au 002 (fonctionnement) correspondra au cumul 2019 de la commune et du budget annexe Eau.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE

Madame le Maire présente au conseil municipal les résultats du compte administratif 2019 conformes au compte de gestion du receveur du budget communal :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES :	1.033.485,20 €
RECETTES :	483.698,87 €
DEFICIT	549.786,33 €

RESTES A REALISER

DEPENSES :	83.124,00 €
RECETTES :	47.485,00 €
DEFICIT	35.639,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	1.325.961,85 €
RECETTES :	2.837.276,41 €
EXCEDENT :	1.511.314,56 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les résultats du compte administratif 2019 ainsi que le compte de gestion du receveur, pour la budget communal.

Compte tenu du transfert de compétence Eau au SMICA au 1^{er} Janvier 2020, les résultats de clôture 2019 sont à reprendre dans le budget primitif 2020 de la Commune.
Ainsi le montant à reprendre au 001 (investissement) et au 002 (fonctionnement) correspondra au cumul 2019 de la commune et du budget annexe Eau.

Rappel RESULTATS SERVICE D'EAU
SECTION INVESTISSEMENT
DEFICIT : 37.854,56 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT
EXCEDENT : 74.486,22 €

CUMUL RESULTATS COMMUNE ET SERVICE D'EAU
SECTION INVESTISSEMENT
COMMUNE DEFICIT : 549.786,33 €
EAU DEFICIT : 37.854,56 €

587.640,89 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT
COMMUNE EXCEDENT : 1.511.314,56 €
EAU EXCEDENT : 74.486,22 €

1.585.800,78 €

Compte tenu de ces résultats, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de les affecter de la façon suivante :

- Report à la section d'investissement au compte 001 (dépenses) : 587.640,89 €
- Affectation au compte 1068 : 623.279,89 € (compte tenu du déficit d'investissement de 587.640,89 Euros corrigé des restes à réaliser de 35.639 € en déficit).
- Report à la section de fonctionnement au compte 002 (recettes) : 962.520,89 €

BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE

Madame le Maire propose au Conseil l'équilibre des budgets suivants

FONCTIONNEMENT à 2.692.787,89 Euros

INVESTISSEMENT à 1.810.198,89 Euros

Le budget est voté à l'unanimité.

Intervention du Virginie QUENTIN:

Remerciements à Maud pour tout le travail effectué au quotidien et notamment pour tout le travail mené pour la réalisation du budget.

DELEGUES CNAS

Guy COËNON explique le fonctionnement du CNAS. Fonctionne comme un CE pour le public (avantages, chèques CESU, coupons sports, etc.)

Maud Rygiert est désignée déléguée du personnel communal.

Luc Rozier est désigné délégué élus.

QUESTIONS DIVERSES

• Intervention de Pauline Loisy.

Bilan de la **Commission salle polyvalente**. Besoin de se mettre d'accord pour donner une réponse au cirque.

Présentation de plusieurs références (salles dans le Vaucluse) : une construction neuve et un autre bâtiment réhabilitation d'un ancien hangar pour changement de destination (école Montessori);

Permet d'avoir 2 budgets : rénovation et neuf.

Etude de plusieurs implantations : stade (12 000 m2 si intègre parking) + étude lieu actuel de la salle polyvalente. Etude sur un rayon de 350 m autour des lieux afin de voir l'impact sur la population (nuisances sonores). Population beaucoup plus dense du côté du stade. Etude accès + voirie : il semble moins judicieux de construire une nouvelle salle. Viabilisation au stade nécessaire, budget 1 300 000 euros hors taxes minimum. Autour de 700 000 pour de la rénovation, en fonction du projet réalisé. En rénovation 800 euros m2, en neuf 2 000 €.

1^{ère} étape : lancer les diagnostics.

Si salle près du stade doit se poser la question des locaux actuels, que faire ? Permet de libérer espace pour le cirque. Comment gérer les associations pendant les travaux ?

15 élus sur 18 sont favorables au maintien de l'emplacement actuel.

Mme le Maire précise que les subventions sont plus importantes pour de la rénovation énergétique que pour une construction neuve.

Etienne Herbeaux conseille de se renseigner auprès des communes d'Aulnay-Sous-Crécy et de Tréon car elles ont réhabilité leur salle.

- **Intervention de Guy Coënon.**

- A reçu 2 personnes qui demandent un terrain pour **créer une école de cirque** (cours pour différentes tranches d'âges). Installation d'un chapiteau avec 2 ou 3 roulottes (utilisées lors des spectacles : pas trop tard pour éviter les nuisances) pour avoir quelqu'un sur place et sécuriser l'endroit. Pour Abondant beau projet, idée intéressante (pour les écoles, le collège, le club de l'âge d'or, etc...). Première année à l'essai : pendant les vacances afin de voir si cela fonctionne.

- **Rendez-vous avec le RCBA** (club de football de Bû et Abondant). Présentation des projets. Terrain actuel en mauvais état. Demande éclairage en led + éclairer le terrain multisports + petit terrain derrière + occuper les terrains de tennis. Projet de refaire le terrain : 27 000 euros sur 5 ans + 16 000 sur 5 ans. Cout annuel d'entretien de 4 200 € sans l'électricité et sans l'eau. Veulent arroser tous les jours + tonte 1 fois par semaine.

Terrain va être utilisé tous les jours. Faire avec le SMICA un projet stade de foot ? Faire quelque chose par rapport au terrain car mauvais état mais projet avec un grand coût.

Rendez-vous prévu prochainement avec le maire de Bû.

Vanessa Ameline précise qu'il ne faut pas se précipiter et laisser le temps de construire le projet, de réfléchir.

Mme le Maire propose de lancer l'étude pour l'éclairage dans un premier temps. Limiter les coûts dans un premier temps.

Réflexion au niveau cantonal (voir avec le SMICA pour un projet intercommunal).

- **Fêtes et cérémonies.**

Réunion pour les illuminations de Noël

Décoration de la salle polyvalente jusqu'au rond-point de Serville. Puis du rond-point de la Croix de Vignes, jusque derrière l'Eglise. Tente d'avoir une harmonie dans les couleurs.

Achat de 10-12 luminaires pour un budget de 2000 € (prix intéressants à cette époque de l'année).

Volonté d'acheter une sono portative (actuellement lecteur cassettes...).

- **14 juillet**

Devis auprès de l'association habituelle (environ 4000 €). Renseignements pris à la sous-préfecture : il faut demander une dérogation pour rassemblement de plus de 10 personnes : port du masque + 1m entre chaque personne. Pas faisable. Il nous semble donc plus raisonnable d'annuler par crainte des conséquences en cas de contaminations.

Pauline Loisy propose que la commission communication trouve une idée pour communiquer à l'occasion du 14 juillet (ticket à gratter ?)

- **Intervention de Vanessa Ameline.**

Dresse le bilan de la réunion de CCAS : Budget de 7000 € dont versement communal de 5000 €. Pour Noël distribution de colis ou repas restaurant au choix (70 ans, concerne 200 personnes environ à Abondant). Les conjoints de moins de 70 ans payent leur repas ainsi que les élus.

Proposition d'alterner : une année restaurant / une année salle. Cette année il faudra voir avec la maison de retraite pour proposer aux personnes qui le peuvent de venir au repas.

Le CCAS ne concerne pas que les personnes âgées, il faudrait mettre en place un questionnaire sur les fonctions du CCAS et les attentes des habitants, à voir en septembre.

10 octobre à 15h30, pendant la semaine bleue, pièce de théâtre au Dianetum qui propose les places à 10 € pour les plus de 65 ans : « le grand cri d'amour ». Le CCAS prend en charge 50% du prix de la place pour les plus de 70 ans, le prix de la place est donc de 5 € pour les plus de 70 ans.

- **Intervention de Delphine Rivas**

Rencontre avec les jeunes pour le CMJ : la sortie vélo / canoë du 5 ou le 12 juillet est annulée, pas assez de temps pour s'organiser. Reportée en septembre.

- **Intervention de Luc Rozier, Patricia Hugodot, Sophie Gateau et Karine Mechelaere**

qui remercient Pauline pour toutes ses explications lors de la visite de l'école maternelle avant le début des travaux. Cela a permis de visualiser l'existant et ce qui va être fait.

Déménagement de la maternelle vendredi 06 / 07 à 16H30 : 6 élus volontaires pour aider les enseignantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures et trente-trois minutes.

La secrétaire,

Les conseillers,

Le Maire,